**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 30 (1892)

**Heft:** 15

Artikel: Le toast

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-192886

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 17.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maine; et puis qu'il soit véreux ou pas, je m'en bats l'œil!

Cette conversation, que je rapporte ici aussi fidèlement qu'il m'est permis de le faire, continua sur le même ton pendant quelques minutes, lorsqu'un des collégiens, tirant subitement de son sac le pauvre bouquin, objet de leurs anxieuses préoccupations, reprit:

- Dis voir, si on y jetait vite un coup d'œil: on a le temps?

Bien, si tu veux!

Et de parcourir ensemble, tout en fumant leurs cigarettes, les quelques pages qu'ils auraient dû, à cette heure, parfaitement connaître. Puis après quelques minutes de silence, l'un d'eux indiquant du bout du doigt certain passage:

- C'est ça qui est bœuf, hein!
  Oh! oui, c'est crétin.
- Bah! fermons-moi ça, on s'en tirera bien et puis, en se soufflant un peu!... Ce qui fut dit fut fait. Et arrivés à Lausanne nos jeunes héros de l'étude

montèrent gravement le Petit-Chêne.

Aigle, le 29 mars 1892.

C. T.

#### Le toast.

Les Anglo-Saxons, dit M. Sarcey, ont été formés à l'éloquence par le toast. J'ai assisté à Londres à deux dîners de corporations. Chacun à son tour y a pris la parole, à mesure qu'il était désigné par une sorte d'huissier qui m'a semblé être un maître des cérémonies. Le convive, à l'appel de son nom, se levait, et, sans hésitation, ni trouble, comme si c'était la chose la plus simple du monde, il y allait de son petit speech.

Chez nous, c'est à qui ne parlera pas à la fin d'un dîner! Ceux à qui incombe cette nécessité s'y préparent avec soin et n'abordent jamais cette sorte de tribune qu'avec une appréhension secrète. J'ai pourtant à cette heure l'habitude de ce genre de discours; je ne puis m'empêcher de frémir, au bruit du couteau qui frappe sur le verre pour demander le silence.

Et, comme je faisais observer à un Anglais de beaucoup d'esprit cette différence de caractère et d'habitude entre les deux nations : « C'est, me dit-il, que vous, Français, vous voulez absolument mettre de l'esprit dans vos toasts, et l'on n'est jamais sûr d'avoir de l'esprit. Nous, nous ne nous en piquons point. Chacun se lève et dit : Je suis un brave homme, vous êtes de braves gens, je suis content d'avoir dîné avec vous, et je bois à votre santé. Il dit cela ou quelque chose d'approchant, sans embarras ni recherche de bel esprit. »

#### La concheince.

Vo vo rassoveni bin dè cé bon vîlhio

catsimo d'Ostervà qu'on recordâvè quand n'allâvi à l'écoula, et iô y'avâi cllia démanda:

D. Ou'est-ce que la conscience?

R. C'est le sentiment intérieur de notre âme, et qui nous avertit de notre devoir, qui nous condamne quand nous faisons mal, et qui nous approuve quand nous faisons bien.

L'est bin cein; mâ lâi a concheince et concheince. C'est tot coumeint lè bovâirons: v'ein a que sont adé à verounâ découtè lè z'ermaillès et que font totès lè vîrès, et y'ein a dâi z'autre, dâi petits brelurins, que laissont lè vatsès alla ao tréfle âo bin à l'espacette su lo vesin, et troupenâ lè tsamps tot frais vouâgni, tandi que s'amusont à accoulhi dâi pierrès et dai bâtons contrè on pomâi sauvadzo po tâtsi dè déguelhi onna crouïe boutsena tota berboula.

Eh bin, lè concheinces ne sont pas non plie totès parâirès. Y'ein a que sont coumeint lè bons bovâirons et que ne laissont pas férè cein que n'est pas justo; mâ y'ein a que laissont tot férè sein s'einquiettà dao resto.

Louis âo sergent, qu'étâi la fleu dâi brâvès dzeins, étâi z'u bâirè quartetta tsi Rodo dè la pinta que n'étâi pas 'na crouïe dzein, s'on vâo, mâ que rappondâi son vin, à cein que diont, et que trovâvè moïan dè férè quaranta pots avoué on sétâi. Coumeint n'iavâi nion à la tsambra à bairè quand Louis arrevâ, Rodo restâ po lâi teni compagni quand lâi eut apportâ la quartetta et lo verro, et sè mettiront à dévesâ d'on gaillâ dâo veladzo que vegnâi dè férè décret, et qu'arâi pu, se l'avâi étâ on homo dè sorta, étrè bin à se n'ése, kâ n'étâi pas lè guignons que l'aviont met avau; mâ c'étâi on bracaillon que n'avâi pas martsi lo drâi tsemin, et tsacon lâi cosâi cein que lâi arrevâvé.

- Vouaique cein que c'est, fasâi lo Louis, dè ne pas avâi bouna concheince; l'arrevè adé on momeint iô on est pounâi; et quand la concheince no dit qu'on ne dussè pas férè oquiè, la faut attiutà.
- D'accoo, se repond Rodo, mâ tot parâi faut pas que le no gravâi dè bin férè sè z'afférès.

## L'interrogat.

Dâo teimps dâi z'interrogats, adon que lè menistrès, tandi lo prédzo, interrogâvont du su la chére, mémameint lè z'homo mariâ, cé dè Baulmès démandâvè onna demeindze, à n'on vîlhio dè soixante ans:

- Djan-Françoeis! porriâ-vo derè porquiè on a imprimâ la Biblia?
- Po cein, repond lo vilhio, qu'on n'arâi pas pu liairè su lo papâi blianc.

### **HOCHE-QUEUE**

par Auguste Geoffroy.

Les voitures qui avaient amené si gaiement le petit ménage de la mère Bernard à la Maison Forestière l'avaient reconduit au pays natal où le brigadier était enterré près de son père. La veuve partageait son temps entre leurs tombes et le soin de sa vie chétive, finissante. Elle était heureuse, relativement, puisqu'elle appartenait déjà par l'âge et la maladie au monde des morts; l'époque de sa libération était marquée pour demain et demain c'était, dans sa croyance, le bonheur sans fin, là-haut.

Le Hoche-Queue souffrait davantage et de douleurs qu'il lui fallait cacher, que personne n'eût comprises.

Les explications données par Hervé sur la mort du brigadier avaient semblé douteuses au parquet; ce témoignage de misérable contre une vie exemplaire comme celle du garde Bernard était sans valeur, et on l'arrêta provisoirement. Cependant l'enquête démontra qu'une liaison plus ou moins complète existait entre le forestier et la fille du braconnier, qu'en effet celle-ci ne quittait plus guère la Maison Forestière où elle était traitée en enfant aimée. Le braconnier ignorait certainement ces relations avec des gens qu'il détestait, et témoin surpris d'un entretien familier, avait lâché son coup de fusil par haine et par vengeance.

Après examen sérieux de l'affaire, les magistrats s'en remirent aux dires du Hoche-Queue lui-même, ne lui demandant pas de confirmer les faits qui n'avaient existé que dans la cervelle alcoolisée d'Hervé, mais de reconnaître que l'attitude du brigadier et la sienne au moment du coup de feu avait pu tromper son père.

La situation de la malheureuse était atroce. D'un côté, l'échafaud pour le braconnier et l'éternelle qualité de fille d'assassin pour elle, de l'autre, son honneur de vierge souillé et la mémoire de son époux devant Dieu ternie; d'un côté, la vérité et la délivance par la disparition de son bourreau, de l'autre, l'erreur, les humiliations et une existence d'esclave.

Ce fut pourtant à ce dernier parti que le Hoche-Queue se résigna, en se disant pour légitimer son action et augmenter son courage, que s'il était là, Bernard lui dirait qu'elle avait bien fait. Une fille se sacrifie, mais elle ne tue pas son père, fût-il un monstre.

Elle ne répondit rien aux questions du Procureur de la République, et celui-ci accepta son silence comme un acquiescement.

Hervé fut élargi et rentra dans sa tanière, plus redoutable que jamais, plus cruel encore si possible pour le Hoche-Queue.

Seul, je savais ce qu'il fallait penser de la fin mystérieuse de Bernard; cependant, les autres gardes, tous les gens sérieux ne s'y trompèrent pas, et le mort, comme la mère Bernard, comme le Hoche-Queue, conservèrent leur estime. Mais la masse, la masse envieuse et niaise, qui se guide d'après les seules apparences, bava sur la tombe, jeta de la boue sur la mère et souffleta la fille; tous trois étaient au-dessus d'elle, et ne pouvant les comprendre en haut, elle les tirait dans la boue, en bas, à son niveau.

Bernard ne l'entendit pas; sa mère était